

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

Séance # 12-2016

À une session spéciale du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 19 décembre 2016 à 19 H, à la Maison des Aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents :

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absence motivée :

M. Nil Béland, conseiller	siège #3
---------------------------	----------

M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier M. Paul St-Louis constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

12-250-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12-251-16 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION (2017-2018-2019)

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE le conseil adopte son programme triennal (2017, 2018, 2019) des dépenses en immobilisation tel que déposé par le Directeur général/Secrétaire-trésorier, M. Paul St-Louis. Document à voir au dossier (2-3-2'2017/Programme triennal d'immobilisations) disponible au bureau municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

12-251-16 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION (2017-2018-
2019) (SUITE)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12-252-16 ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DE L'ÉTAT DES
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le 1^{er} janvier 2017 s'établissent comme suit, à savoir :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2017 budget
REVENUS	
Taxes	1 193 665\$
Païement tenant lieux de taxes	65 364\$
Transferts	161 926\$
Services rendus	19 051\$
Imposition de droits	24 500\$
Amendes et pénalités	2 000\$
Autres revenus	5 000\$
Intérêts	19 000\$
	<u>1 490 506\$</u>
DÉPENSES	
Administration générale	397 805\$
Sécurité publique	194 908\$
Transport	391 676\$
Hygiène du milieu	346 564\$
Santé et bien-être	23 000\$
Aménagement, urbanisme et développement	105 077\$
Loisirs et culture	195 589\$
Frais de financement	34 605\$
Amortissement	(267 484)\$
	<u>1 421 740\$</u>
<u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	68 766\$
Remboursement de la dette	(128 766\$)
Appropriation de surplus	60 000\$
Solde des fonds à la fin de l'exercice	0\$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

	2017 budget
REVENUS	
Contribution Fonds d'administration	8 760\$
Transferts conditionnels	433 034\$
Fonds redevances carrières sablière	30 000\$
Financement à long terme	92 987\$
	<u>564 781\$</u>

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

12-252-16 ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DE L'ÉTAT DES
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (suite)

DÉPENSES

Administration générale	1 560\$
Transport	482 100\$
Hygiène du milieu	40 000\$
Loisirs et culture	41 121\$
	<hr/>
	564 781\$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE 0\$

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE le conseil adopte le budget 2017 et l'état des activités d'investissement.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12-253-16 ADOPTION DU RÈGLEMENT #429-16 FIXANT LES
TAUX DE TAXATION ET LES TARIFS POUR
L'ANNÉE 2017

ATTENDU que ce conseil se doit de réaliser, par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses de l'administration, d'entretien et d'amélioration et de faire face aux obligations de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE le conseil adopte le règlement #429-16 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFS POUR L'ANNÉE 2017.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h35

3 personnes sont présentes.

12-254-16 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE 20H00

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE la séance spéciale soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

_____(signé)_____
Paulette Lalande
Maire

_____(signé)_____
Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier